

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

Séance du 4 novembre 2024

Délibération n° 2024-48

Décision modificative n° 2 pour 2024

Nombre d'élus en exercice :	25
Présents à la séance :	19
Pouvoirs :	3
Nombre de votants :	22
Quorum :	13
Date de la convocation :	22 octobre 2024
Affichée le :	22 octobre 2024
Procès-verbal affiché le :	

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son président André ACCARY, en application de l'article L. 1424-28 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Monsieur André ACCARY, Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE, Madame Colette BELTJENS, Monsieur Roland BERTIN,
Monsieur François BONNETAIN, Monsieur Frédéric BOUCHET, Monsieur Raymond BURDIN,
Monsieur Frédéric CANNARD, Madame Claude CANNET, Madame Carole CHENUET,
Monsieur Jean-François COGNARD, Monsieur Thierry DESJOURS, Monsieur Jean-Michel DESMARD,
Monsieur Patrick DESROCHES, Madame Dominique LANOISELET, Monsieur Jean-Paul LUARD,
Monsieur Jean-Louis MARTIN, Monsieur Alain PHILIBERT

Suppléance :

Madame Marie-Claude BARNAY était suppléée par Monsieur Alain BALLOT

Excusés :

Monsieur Pierre BERTHIER, non suppléé	Monsieur Frédéric BROCHOT, non suppléé
Madame Violaine GILLET, non suppléée	Madame Dominique MELIN, non suppléée
Madame Virginie PROST, non suppléée	Madame Christine ROBIN, non suppléée

Pouvoirs :

Monsieur Frédéric BROCHOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE

Madame Violaine GILLET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul LUARD

Madame Christine ROBIN a donné pouvoir à Monsieur André ACCARY

Secrétaire de séance :

Madame Carole CHENUET

Madame la sous-directrice des fonctions transversales, rapporteur, donne lecture des dispositions suivantes :

1 - RAPPEL DU DISPOSITIF

Une décision modificative, comme le budget primitif, est un véritable stade budgétaire.

Ces modifications ou ajustements budgétaires sont concrétisés par :

- des crédits nouveaux pour des besoins ou des ressources qui n'ont pas fait l'objet d'inscription au budget primitif ;
- des crédits complémentaires nécessaires au financement d'une dépense déjà engagée ou supplémentaire, ou la prise en compte de recettes non prévisibles ou supérieures aux prévisions ;
- des diminutions de crédits dans le cas d'une moindre recette ou dépense ;
- des mutations de crédits entre comptes budgétaires qui sont équilibrées entre elles et donc sans incidence directe sur l'équilibre de chacune des sections du budget annuel ;
- des mouvements d'ordre, sans encaissement ou décaissement, réalisés par le responsable du service de gestion comptable, qui sont équilibrés entre eux.

La décision modificative n° 2 de ce budget 2024 se traduit ainsi :

- le montant global de la section de fonctionnement diminue de 299,6 k€, soit un montant de 52 240,4 k€.
- le montant global de la section d'investissement augmente de 799,1 k€, soit un montant total de 19 722 k€.

2 - PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

2.1 - Les principaux mouvements réels

2.1.1 - En section de fonctionnement

➤ Des crédits complémentaires

Les crédits de l'engagement opérationnel sont augmentés de 18 k€ pour payer aux SDIS des départements limitrophes leurs interventions des dernières années.

86 k€ sont ajoutés pour le paiement des intérêts de la dette, les remboursements liés au contrat de swap n'étant pas déduits des mensualités mais encaissés parallèlement en recettes.

Comme expliqué dans la délibération présentée lors de ce même conseil d'administration, les crédits liés aux provisions pour dépréciation des actifs circulants doivent être augmentés de 77 k€ en raison notamment des retards de paiement de l'agence régionale de santé concernant la VLI de Louhans et d'une société espagnole, propriétaire un poids lourd impliqué dans un accident survenu sur la commune de Saint-Rémy, correspondant aux frais engendrés par cette intervention en application du principe pollueur-payeur.

Ils sont également augmentés en recettes pour acter les encaissements de titres qui étaient passés en provisions les années précédentes, pour 20,2 k€.

65,2 k€ sont ajoutés en recettes et en dépenses au gestionnaire ressources humaines concernant la prime versée aux sapeurs-pompiers mobilisés dans le cadre des JO de Paris, selon les modalités dans la délibération qui a fait l'objet d'une présentation lors de cette séance.

En recettes, les produits financiers sont plus élevés que prévu lors du vote du BP à hauteur de 15 k€ (remboursement du Swap), et les interventions pour indisponibilité de transporteurs sanitaires privés (ITSP) devraient dépasser de 100 k€ les prévisions du BP, au regard de l'activité opérationnelle du 1^{er} semestre 2024.

➤ Des diminutions de crédits

Le groupement des systèmes d'information restitue des crédits alloués aux abonnements et consommations de téléphonie fixe pour 10 k€ et mobile pour 14 k€, ainsi que 10 k€ correspondants au projet de cartes d'identité professionnelles qui ne sera pas réalisé dans sa totalité du fait d'un problème technique au niveau de la plateforme d'accès.

Le groupement formation restitue 49 k€ en raison d'annulations de stages, du fait de l'organisme ou du stagiaire, et du manque de place pour réaliser la formation de trois chefs de groupe à l'ENSOSP. Il restitue également 63,5 k€ en raison des économies réalisées grâce à la réalisation des FMA SUAP sur 4h et non 8h, et de diverses annulations de cessions.

La participation du Département au financement du SDIS passe de 21 000 k€ à 20 500 k€ pour l'année 2024, en raison de la conjoncture économique et du moindre besoin du SDIS pour l'année 2024. Cet ajustement est permis par l'article 3-2 de la convention n° 7 pour les années 2024 à 2026. 500 k€ sont donc inscrits en diminution de recettes.

Les crédits provisionnés en charge de gestion courante pour le gestionnaire finances sont diminués de 469,3 k€ pour équilibrer la section.

2.1.2 - En section d'investissement

➤ Des crédits nouveaux

Les crédits du gestionnaire PMI sont augmentés pour deux nouvelles acquisitions de matériel concernant les équipes spécialisées :

- un détecteur chimique AP4C et accessoire de prélèvement S4PF pour compléter le lot détection pour 25,4 k€ (ce matériel est conçu pour la détection d'agents sous forme liquide, solide et poudre (novitchoks, opioïdes tels que fentanyl, carfentanil, ...)) ;
- un préleveur aérosol pour l'équipe risque radiologique (RAD) pour 5,1 k€.

Une participation complémentaire de 300 k€ au projet NexSIS est réalisée par le SDIS sur les crédits d'investissement 2024, ce qui permettra de diminuer d'autant les charges liées à ce projet pour les années à venir. Cette décision fait l'objet d'une délibération spécifique présenté lors de ce conseil d'administration.

Une recette de 729,1 k€ est inscrite concernant la subvention que le SDIS va percevoir au titre du pacte capacitaire pour l'achat de 3 CCFs. Cette recette était attendue en 2025, mais avec la livraison de ces véhicules à la rentrée, le versement du solde de la subvention a été sollicité auprès de la DGSCGC.

➤ Des diminutions de crédits

Les crédits du groupement des systèmes d'information et de communication sont réduits de 28,5 k€ concernant l'équipement du poste de commandement, de 1,5 k€ car le renouvellement des onduleurs est moins onéreux que prévu, de 11 k€ car le coût de la modernisation et de la sécurisation des infrastructures de téléphonie fixe est moins élevé que prévu et de 5,3 k€ car le parc des terminaux mobiles est assez conséquent pour terminer l'année.

Les crédits de la formation sont diminués de 3,5 k€ suite à l'annulation de l'acquisition du connecteur pour 2 Flaim trainer.

L'AP/CP « Extension et restructuration du CFD » est ajustée par une délibération présentée lors de ce même conseil d'administration. Il en résulte la diminution des crédits de paiement 2024 de 450 k€, décalés en 2025.

L'AP/CP « Reconstruction du CI de Simard » est ajustée par une délibération présentée lors de ce même conseil d'administration. Il en résulte la diminution des crédits de paiement 2024 de 70 k€.

➤ Des crédits complémentaires

L'AP/CP « Construction du CIS La Clayette » est ajustée par une délibération présentée lors de ce même conseil d'administration. Il en résulte l'augmentation des crédits de paiement 2024 de 50 k€ pour faire face à l'avancée rapide des travaux.

Les crédits du gestionnaire finances sont augmentés de 988,5 k€ pour équilibrer la section.

2.2 - Les mouvements d'ordre

Des mouvements équilibrés entre sections en dépenses et en recettes de 70 k€ permettent d'anticiper un éventuel dépassement des crédits alloués au BP pour les amortissements, en raison de l'incertitude liée à l'application de la règle du prorata temporis, notamment pour les acquisitions de véhicules et les travaux.

Des mouvements équilibrés en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement pour 445 k€ permettent de prévoir les résorptions d'avances restant à effectuer sur l'exercice.

*
* *

Suite à ces nouvelles écritures, le nouveau montant de la section de fonctionnement passe à 52 240,4 k€ et le montant de la section d'investissement reste à 19 722 k€.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent les propositions présentées au titre de la décision modificative n° 2 du budget 2024 ;
- autorisent le président, ou son représentant, à signer tout document relatif à la mise en œuvre des décisions adoptées.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ANDRÉ ACCARY

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été

- reçu en Préfecture le - 5 NOV. 2024

- publié le - 6 NOV. 2024

Le Président,

Pour le président et par délégation
la sous-directrice des fonctions transversales

Mélanie GACHÉ



2024

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

BALANCE

INVESTISSEMENT	MONTANT	FONCTIONNEMENT	MONTANT
DÉPENSES	1 244 140,00	DÉPENSES	-299 565,00
CRÉDITS NOUVEAUX	330 500,00	CRÉDITS NOUVEAUX	0,00
CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	1 038 490,00	CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	246 251,00
DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-569 850,00	DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-615 816,00
MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00
MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00
MOUVEMENTS D'ORDRE	445 000,00	MOUVEMENTS D'ORDRE	70 000,00
RECETTES	1 244 140,00	RECETTES	-299 565,00
CRÉDITS NOUVEAUX	729 140,00	CRÉDITS NOUVEAUX	0,00
CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	0,00	CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	200 435,00
DIMINUTIONS DE CRÉDITS	0,00	DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-500 000,00
MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00
MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00
MOUVEMENTS D'ORDRE	515 000,00	MOUVEMENTS D'ORDRE	0,00
ÉQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		ÉQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES:	1 244 140,00	DÉPENSES:	-299 565,00
RECETTES:	1 244 140,00	RECETTES:	-299 565,00
RÉSULTAT:	0,00	RÉSULTAT:	0,00
Mouvements en recettes (fonctionnement + investissement)		Mouvements en dépenses (fonctionnement + investissement)	
Total:	944 575,00	Total:	944 575,00
Ordre:	515 000,00	Ordre:	515 000,00
Réel:	429 575,00	Réel:	429 575,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CRÉDITS NOUVEAUX

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
TOTAL DÉPENSES	0,00	TOTAL RECETTES	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
66111 - Intérêts réglés à échéance FINANCES <i>La prévision du BP a tenu compte des remboursements liés au swap, or ces derniers sont prévus en recettes, il faut donc bien prévoir l'intégralité des frais initiaux en dépenses, soit un total d'intérêts de 458 k€ contre 3 88 k€ prévus au BP (75 k€ prévus en recettes).</i>	86 000,00	7688 - Autres produits financiers FINANCES <i>Les sommes reversées par Arkea dans le cadre du swap sont plus importantes que prévu en raison du niveau encore élevé des taux d'intérêts.</i>	15 000,00
65888 - Autres charges diverses de gestion courante ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL <i>Régularisation des dépenses concernant les SDIS limitrophes</i>	18 000,00	706888 - Autres prestations de service ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL <i>Les ITSP seront plus élevée que prévu.</i>	100 000,00
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants FINANCES <i>Ajustement de la provision annuelle</i>	77 051,00	7817 - Reprise sur dépréciations des actifs circulants FINANCES <i>Ajustement de la provision annuelle</i>	20 235,00
6414 - Personnel rémunéré à la vacation RESSOURCES HUMAINES <i>Versement de la prime pour les SP partis en renfort pour les JO de Paris, compensation en recettes - opération neutre.</i>	65 200,00	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel RESSOURCES HUMAINES <i>Remboursement de la prime pour les SP partis en renfort pour les JO de Paris - paiement en dépenses - opération neutre.</i>	65 200,00
TOTAL DÉPENSES	246 251,00	TOTAL RECETTES	200 435,00

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DIMINUTIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
6262 - Frais de télécommunication SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>Crédits alloués aux abonnements et consommations de téléphonie trops estimés au BP 2024 (fixe 10 000 € et mobile 14 000 €)</i>	-24 000,00	7473 - Participation du Département FINANCES <i>Ajustement à la baisse de la participation du Département en raison de la conjoncture et du moindre besoin du SDIS par rapport à la convention</i>	-500 000,00
65818 - Redevances pour concessions, brevets, logiciels... autres SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>Le projet de cartes d'identité professionnelles ne sera pas réalisé dans sa totalité du fait d'un problème technique au niveau de la plateforme d'accès d'une part et du process pas tout à fait abouti d'autre part.</i>	-10 000,00		
6184 - Versements à des organismes de formation FORMATION <i>Annulations de stages, du fait de l'organisme ou du stagiaire. Projection de 3 places de chef de groupe à l'ENSOSP mais pas de place attribuée.</i>	-49 000,00		
6188 - Autres frais divers FORMATION <i>FMA SUAP 2024 réalisées sur 4h et non 8h, annulations de sessions pour diverses raisons.</i>	-63 500,00		
658888 - Autres charges diverses de gestion courante FINANCES <i>Équilibre de la section.</i>	-469 316,00		
TOTAL DÉPENSES	-615 816,00	TOTAL RECETTES	-500 000,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - MUTATIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	DEBIT	CREDIT	RECETTES	DEBIT	CREDIT
TOTAL DÉPENSES	0,00	0,00	TOTAL RECETTES	0,00	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - MOUVEMENTS D'ORDRE

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS - CHAPITRE 042			
6811 - Dotations aux amort. des immo. incorpo. et corpo. FINANCES <i>Les amortissements au prorata temporis étant difficile a prévoir</i>	70 000,00		
TOTAL DES DÉPENSES	70 000,00	TOTAL DES RECETTES	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT - DIMINUTIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>Crédits alloués à l'équipement du poste de commandement déjà prévus dans l'AP du GTL (28 500 €) et renouvellement des onduleurs moins onéreux que prévu (1 500 €).</i>	-30 000,00		
2185 - Matériel de téléphonie SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>Coût de la modernisation et de la sécurisation des infrastructures de téléphonie fixe moins élevé que prévu (11 000 €) et parc des terminaux mobiles assez conséquent pour terminer l'année (5 300 €).</i>	-16 300,00		
21568 - Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile FORMATION Annulation de l'acquisition du connecteur pour 2 Flaim trainer.	-3 550,00		
2031 - 20240401 AP/CP Extension et restructuration CFD - Frais d'études PATRIMOINE Le 2e jury de concours pour le choix du maître d'œuvre aura lieu le 11 décembre, les crédits ne seront donc pas engagés sur 2024.	-450 000,00		
2031 - 20240301 AP/CP Reconstruction du CI de Simard - Frais d'études PATRIMOINE Décalage dans le temps du planning initial.	-70 000,00		
TOTAL DES DÉPENSES	-569 850,00	TOTAL DES RECETTES	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT - CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
2313 - 20220101 AP/CP Construction du CIS La Clayette - Constructions en cours PATRIMOINE	50 000,00		
2188 - Autres immobilisations corporelles FINANCES <i>Équilibre de la section.</i>	988 490,00		
TOTAL DES DÉPENSES	1 038 490,00	TOTAL DES RECETTES	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT - MUTATIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	DÉBIT	CRÉDIT	RECETTES	DÉBIT	CRÉDIT
TOTAL DÉPENSES	0,00	0,00	TOTAL RECETTES	0,00	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT - MOUVEMENTS D'ORDRE

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION - CHAPITRE 041			
2313 - Constructions en cours FINANCES <i>Résorption d'avances La Clayette</i>	5 000,00	238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles FINANCES <i>Résorption d'avances</i>	445 000,00
21561 - Matériel roulant FINANCES <i>Résorption d'avances véhicules</i>	440 000,00		
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS - CHAPITRE 040			
		281568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile FINANCES <i>Les amortissements au prorata temporis étant difficile à prévoir</i>	70 000,00
TOTAL DÉPENSES	445 000,00	TOTAL RECETTES	515 000,00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE & SECOURS : SDIS DE SAONE ET LOIRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28710001000019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : SDIS DE SAONE ET LOIRE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	38
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	44
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	52

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	590958

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	78.42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	78.18
3	Dépenses d'équipement brut / population	22.14
4	Encours de dette / population (2) (3)	19.01
5	DGF / population	75.36
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	77.58
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101.74
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28.32
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	24.31
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0.30

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 244 140,00	1 244 140,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 244 140,00	1 244 140,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-299 565,00	-299 565,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		-299 565,00	-299 565,00
TOTAL DU BUDGET (5)		944 575,00	944 575,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
202404/2024	EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD	202404	11 600 000,00
202101/2021	PARC VEHICULES 4	202101	7 314 292,67
202201/2022	PROGRAMME LA CLAYETTE	202201	1 550 000,00
202403/2024	RECONSTRUCTION DU CI DE SIMARD	202403	1 200 000,00
202405/2024	RESTRUCTURATION DU CIS DIGOIN	202405	4 500 000,00
202402/2024	TENUES INTERVENTION	202402	654 000,00
202401/2024	VEHICULES 5	202401	8 535 000,00
TOTAL			35 353 292,67

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	35 353 292,67
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 304 567,19	0,00	-470 004,56	-470 004,56	834 562,63
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	110 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	8 832 880,81	0,00	1 019 140,00	1 019 140,00	9 852 020,81
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 835 019,00	0,00	-49 995,44	-49 995,44	2 785 023,56
Total des dépenses d'équipement		13 082 467,00	0,00	799 140,00	799 140,00	13 881 607,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	664 900,00	0,00	0,00	0,00	664 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		664 900,00	0,00	0,00	0,00	664 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 747 367,00	0,00	799 140,00	799 140,00	14 546 507,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	3 060 000,00		0,00	0,00	3 060 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 670 523,00		445 000,00	445 000,00	2 115 523,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 730 523,00		445 000,00	445 000,00	5 175 523,00

TOTAL	18 477 890,00	0,00	1 244 140,00	1 244 140,00	19 722 030,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 722 030,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	5 629 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	5 629 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 455,00	0,00	0,00	0,00	995 455,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	637 000,00	0,00	0,00	0,00	637 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 643,97	0,00	0,00	0,00	12 643,97
Total des recettes financières		1 645 098,97	0,00	0,00	0,00	1 645 098,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 545 098,97	0,00	729 140,00	729 140,00	7 274 238,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 200 000,00		70 000,00	70 000,00	6 270 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 670 523,00		445 000,00	445 000,00	2 115 523,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 870 523,00		515 000,00	515 000,00	8 385 523,00

TOTAL	14 415 621,97	0,00	1 244 140,00	1 244 140,00	15 659 761,97
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 062 268,03
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 722 030,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 210 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	7 766 080,00	0,00	-136 500,00	-136 500,00	7 629 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	35 950 000,00	0,00	65 200,00	65 200,00	36 015 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 222 920,00	0,00	-461 316,00	-461 316,00	1 761 604,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		45 939 000,00	0,00	-532 616,00	-532 616,00	45 406 384,00
66	Charges financières	388 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	474 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		77 051,00	77 051,00	87 051,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 340 000,00	0,00	-369 565,00	-369 565,00	45 970 435,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 200 000,00		70 000,00	70 000,00	6 270 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 200 000,00		70 000,00	70 000,00	6 270 000,00

TOTAL	52 540 000,00	0,00	-299 565,00	-299 565,00	52 240 435,00
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 240 435,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	475 000,00	0,00	65 200,00	65 200,00	540 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 100,00	0,00	100 000,00	100 000,00	898 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	44 531 822,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	44 031 822,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	307 127,37	0,00	0,00	0,00	307 127,37
Total des recettes de gestion courante		46 112 049,37	0,00	-334 800,00	-334 800,00	45 777 249,37
76	Produits financiers	75 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	90 000,00
77	Produits spécifiques (4)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		20 235,00	20 235,00	30 235,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		46 201 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	45 901 484,37

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 060 000,00		0,00	0,00	3 060 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 060 000,00		0,00	0,00	3 060 000,00

TOTAL	49 261 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	48 961 484,37
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 278 950,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 240 435,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 210 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-470 000,00		-470 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	300 000,00	0,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	969 140,00	440 000,00	1 409 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		799 140,00	445 000,00	1 244 140,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 244 140,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-136 500,00		-136 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	65 200,00		65 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-461 316,00	0,00	-461 316,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00	86 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	77 051,00	70 000,00	147 051,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-369 565,00	70 000,00	-299 565,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-299 565,00
--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	729 140,00	0,00	729 140,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	445 000,00	445 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		70 000,00	70 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		729 140,00	515 000,00	1 244 140,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 244 140,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	65 200,00		65 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 000,00		100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	-500 000,00		-500 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	15 000,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	20 235,00	0,00	20 235,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-299 565,00	0,00	-299 565,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-299 565,00
--	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		18 477 890,00	0,00	35 353 292,67	1 244 140,00	1 244 140,00	-470 000,00	1 714 140,00	1 244 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	547 410,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	110 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 282 135,66	0,00	0,00	969 140,00	969 140,00	0,00	969 140,00	969 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6 142 920,47	0,00	35 353 292,67	-470 000,00	-470 000,00	-470 000,00	0,00	-470 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 082 467,00	0,00	35 353 292,67	799 140,00	799 140,00	-470 000,00	1 269 140,00	799 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	664 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		664 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 747 367,00	0,00	35 353 292,67	799 140,00	799 140,00	-470 000,00	1 269 140,00	799 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	3 060 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 670 523,00			445 000,00	445 000,00		445 000,00	445 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 730 523,00			445 000,00	445 000,00		445 000,00	445 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 244 140,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 415 621,97	0,00	1 244 140,00	1 244 140,00	1 244 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	637 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 643,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 645 098,97	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 545 098,97	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 200 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 670 523,00		445 000,00	445 000,00	445 000,00
Total des recettes d'ordre		7 870 523,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
---	--	--	--	--	--	-------------

Affectation au compte 1068 (9)						0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées						1 244 140,00
---	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		18 477 890,00	0,00	35 353 292,67	1 244 140,00	1 244 140,00	-470 000,00	1 714 140,00	1 244 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	547 410,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	181 157,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	16 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	349 763,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	110 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	110 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 282 135,66	0,00	0,00	969 140,00	969 140,00	0,00	969 140,00	969 140,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	438 367,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	295 751,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	54 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	110 078,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 725 065,74	0,00	0,00	-3 050,00	-3 050,00	0,00	-3 050,00	-3 050,00
21578	Autre matériel technique	52 685,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	289 789,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217315	Centres d'incendie et de secours	91 948,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	183 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	591 362,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	384 952,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	284 380,78	0,00	0,00	-16 300,00	-16 300,00	0,00	-16 300,00	-16 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	779 296,98	0,00	0,00	988 490,00	988 490,00	0,00	988 490,00	988 490,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	6 142 920,47	0,00	35 353 292,67	-470 000,00	-470 000,00	-470 000,00	0,00	-470 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 082 467,00	0,00	35 353 292,67	799 140,00	799 140,00	-470 000,00	1 269 140,00	799 140,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	664 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	664 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		664 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 747 367,00	0,00	35 353 292,67	799 140,00	799 140,00	-470 000,00	1 269 140,00	799 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 060 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 060 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	1 241 445,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	1 818 555,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 670 523,00			445 000,00	445 000,00		445 000,00	445 000,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	60,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	8 730,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	24 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21561	Matériel roulant	1 556 940,00			440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
2313	Constructions	80 793,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 730 523,00			445 000,00	445 000,00		445 000,00	445 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201701	201701 PARC VEHICULES 3	201701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201801	201801 IMMO 3	201801	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202101	PARC VEHICULES 4	202101	5 867 878,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	LA CLAYETTE	202201	69 577,68	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
202401	VEHICULES 5	202401	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402	TENUES INTERVENTION	202402	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202403	RECONSTRUCTION CI SIMARD	202403	0,00	0,00	-70 000,00	-70 000,00	-70 000,00	0,00
202404	EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD	202404	0,00	0,00	-450 000,00	-450 000,00	-450 000,00	0,00
202405	RESTRUCTURATION CIS DIGOIN	202405	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			5 937 456,20	0,00	-470 000,00	-470 000,00	-470 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201701
LIBELLE : 201701 PARC VEHICULES 3
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201701

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 717 240,21	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 048 305,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	4 786 366,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	261 939,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 668 934,36	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 668 934,36	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201801
LIBELLE : 201801 IMMO 3
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201801

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		3 420 454,55	0,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	115 030,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	115 030,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	35 660,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 114,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Install. générales, agencements	3 729,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 816,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 269 763,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 563 080,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	706 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101
LIBELLE : PARC VEHICULES 4
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		7 314 292,67	5 867 878,52	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 473 488,69	2 156 574,54	0,00	0,00	0,00	
21561	Matériel roulant	3 457 419,15	2 140 505,00	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel, outillage incendie	16 069,54	16 069,54	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 840 803,98	3 711 303,98	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	3 840 803,98	3 711 303,98	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202201
LIBELLE : LA CLAYETTE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202201

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 550 000,00	69 577,68	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	76 729,44	69 577,68	0,00	-4,56	-4,56
2031	Frais d'études	76 729,44	69 577,68	0,00	-4,56	-4,56
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 423 270,56	0,00	0,00	4,56	4,56
2313	Constructions	1 415 910,56	0,00	0,00	4,56	4,56
238	Avances commandes immo corporelles	7 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202401
LIBELLE : VEHICULES 5
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 535 000,00	0,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 098 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21561	Matériel roulant	7 098 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 436 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	1 436 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202402
LIBELLE : TENUES INTERVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		654 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	654 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	654 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202403
LIBELLE : RECONSTRUCTION CI SIMARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 200 000,00	0,00	a	-70 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
2031	Frais d'études	85 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 085 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
2313	Constructions	1 065 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	70 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202404
LIBELLE : EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202404

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		11 600 000,00	0,00	a	0,00	b	-450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 010 000,00	0,00	0,00	-450 000,00	-450 000,00	
2031	Frais d'études	1 010 000,00	0,00	0,00	-450 000,00	-450 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	10 270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	450 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202405
LIBELLE : RESTRUCTURATION CIS DIGOIN
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202405

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 500 000,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 415 621,97	0,00	1 244 140,00	1 244 140,00	1 244 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
1313	Subv. transf. Départements	4 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	0,00	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 900 000,00	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	995 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	637 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	637 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 643,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 645 098,97	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 545 098,97	0,00	729 140,00	729 140,00	729 140,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 200 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
28031	Frais d'études	33 830,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	38 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	329 666,97		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	223 442,37		0,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	965 581,25		0,00	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	97 612,02		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	1 956 727,57		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 290 915,77		70 000,00	70 000,00	70 000,00
281578	Autre matériel technique	21 128,03		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	89 401,28		0,00	0,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	629 531,11		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagt divers	3 791,77		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 129,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	395 623,77		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	74 633,95		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	8 486,36		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	37 498,78		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 670 523,00		445 000,00	445 000,00	445 000,00
2031	Frais d'études	79 250,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 580,00		0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	60,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 583 633,00		445 000,00	445 000,00	445 000,00
Total des recettes d'ordre		7 870 523,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 540 000,00	0,00	0,00	-299 565,00	-299 565,00	0,00	-299 565,00	-299 565,00
011	Charges à caractère général (4)	7 766 080,00	0,00	0,00	-136 500,00	-136 500,00	0,00	-136 500,00	-136 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	35 950 000,00	0,00		65 200,00	65 200,00		65 200,00	65 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 222 920,00	0,00	0,00	-461 316,00	-461 316,00	0,00	-461 316,00	-461 316,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 939 000,00	0,00	0,00	-532 616,00	-532 616,00	0,00	-532 616,00	-532 616,00
66	Charges financières	388 000,00	0,00		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			77 051,00	77 051,00		77 051,00	77 051,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		401 000,00	0,00	0,00	163 051,00	163 051,00		163 051,00	163 051,00
Total des dépenses réelles		46 340 000,00	0,00	0,00	-369 565,00	-369 565,00	0,00	-369 565,00	-369 565,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 200 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 200 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	-299 565,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		49 261 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	-299 565,00
013	Atténuations de charges (3)	475 000,00	0,00	65 200,00	65 200,00	65 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 100,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	44 531 822,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	307 127,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		46 112 049,37	0,00	-334 800,00	-334 800,00	-334 800,00
76	Produits financiers	75 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		20 235,00	20 235,00	20 235,00
Total des recettes financières		89 000,00	0,00	35 235,00	35 235,00	35 235,00
Total des recettes réelles		46 201 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	-299 565,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 060 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 060 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	-299 565,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 540 000,00	0,00	0,00	-299 565,00	-299 565,00	0,00	-299 565,00	-299 565,00
011	Charges à caractère général (5)	7 766 080,00	0,00	0,00	-136 500,00	-136 500,00	0,00	-136 500,00	-136 500,00
60611	Eau et assainissement	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	992 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	155 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	26 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	869 561,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	23 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	232 329,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	40 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	298 779,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	58 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	49 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	17 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	10 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	219 396,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	104 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	112 481,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	8 175,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	18 923,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	476,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	50 709,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	327 975,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	588 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	197 255,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	852 787,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	30 313,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	14 348,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	268 540,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	387 060,00	0,00		-49 000,00	-49 000,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 017,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	941 012,64	0,00		-63 500,00	-63 500,00	0,00	-63 500,00	-63 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	14 361,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 390,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 810,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	45 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	47 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	21 002,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	282 500,00	0,00		-24 000,00	-24 000,00	0,00	-24 000,00	-24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	214 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	16 622,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 751,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	17 713,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	330,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	35 950 000,00	0,00		65 200,00	65 200,00		65 200,00	65 200,00
6218	Autre personnel extérieur	57 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	78 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	61 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	42 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	250 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	11 669 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	240 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	133 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	8 395 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	300 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	5 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	157 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	5 606 500,00	0,00		65 200,00	65 200,00		65 200,00	65 200,00
6417	Rémunérations des apprentis	31 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 871 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 652 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	121 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	337 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
646	Allocation de vétérance	1 341 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	124 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 070,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	303 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6484	Congé pour difficulté opérationnelle	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	75 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 222 920,00	0,00	0,00	-461 316,00	-461 316,00	0,00	-461 316,00	-461 316,00
651123	Aides au titre du FDPH	1 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	37 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 580,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	109 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	289 580,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 773 340,00	0,00		-451 316,00	-451 316,00	0,00	-451 316,00	-451 316,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 939 000,00	0,00	0,00	-532 616,00	-532 616,00	0,00	-532 616,00	-532 616,00
66	Charges financières	388 000,00	0,00		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	388 000,00	0,00		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (5)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	10 000,00			77 051,00	77 051,00		77 051,00	77 051,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			77 051,00	77 051,00		77 051,00	77 051,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		401 000,00	0,00	0,00	163 051,00	163 051,00		163 051,00	163 051,00
Total des dépenses réelles		46 340 000,00	0,00	0,00	-369 565,00	-369 565,00	0,00	-369 565,00	-369 565,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 200 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 200 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 200 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	52 853,28
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 208,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		49 261 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	-299 565,00
013	Atténuations de charges (4)	475 000,00	0,00	65 200,00	65 200,00	65 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	470 000,00	0,00	65 200,00	65 200,00	65 200,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 100,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	560 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	108 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	59 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	44 531 822,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
744	FCTVA	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	21 285 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
74748	Participation autres communes	9 457 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	13 505 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	307 127,37	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	6 727,37	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		46 112 049,37	0,00	-334 800,00	-334 800,00	-334 800,00
76	Produits financiers	75 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7688	Autres	75 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
77	Produits spécifiques (4)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		20 235,00	20 235,00	20 235,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00		20 235,00	20 235,00	20 235,00
Total des recettes réelles		46 201 049,37	0,00	-299 565,00	-299 565,00	-299 565,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	3 060 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	1 818 555,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 241 445,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		3 060 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 062 268,03	0,00	0,00	4 062 268,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 062 268,03	0,00	0,00	4 062 268,03

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 062 268,03	0,00	0,00	4 062 268,03
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 062 268,03	0,00	0,00	4 062 268,03

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 906 345,00	0,00	0,00	1 906 345,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 845 098,97	70 000,00	70 000,00	7 915 098,97
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 938 753,97	70 000,00	70 000,00	6 008 753,97

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 1 906 345,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		664 900,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	664 900,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 241 445,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 241 445,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 845 098,97	70 000,00	VI 70 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 632 455,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	995 455,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	637 000,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 212 643,97	70 000,00	70 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	33 830,00	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	38 000,00	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	329 666,97	0,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	223 442,37	0,00	0,00
281315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	965 581,25	0,00	0,00
281535	<i>Réseaux de transmission</i>	97 612,02	0,00	0,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	1 956 727,57	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 290 915,77	70 000,00	70 000,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	21 128,03	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	89 401,28	0,00	0,00
2817315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	629 531,11	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	3 791,77	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	4 129,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	395 623,77	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	74 633,95	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	8 486,36	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	37 498,78	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 643,97	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/10/2024

Présenté par Le Président (1),

A Mâcon, le 04/11/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil d'administration (2), réunie en session ordinaire

A Mâcon, le 04/11/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil d'administration (2),(3).

Alain BALLOT	
Alain PHILIBERT	
André ACCARY	
Carole CHENUET	
Claude CANNET	
Colette BELTJENS	
Dominique LANOISELET	
François BONNETAIN	
Frédéric BOUCHET	
Frédéric CANNARD	
Jean-Claude BECOUSSE	
Jean-François COGNARD	
Jean-Louis MARTIN	
Jean-Michel DESMARD	
Jean-Paul LUARD	
Patrick DESROCHES	
Raymond BURDIN	
Roland BERTIN	
Thierry DESJOURS	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/11/2024, et de la publication le 06/11/2024

A Mâcon, le 06/11/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRÊTÉ - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice : 25
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de pouvoir(s) : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 22 pour
 VOTES : pour :
 contre :
 abstentions :

Présenté par le Président
 À Mâcon, le - 4 NOV. 2024

Date de convocation : 22/10/2024

Le Président,
 Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire à Mâcon, le - 4 NOV. 2024

Les membres du Conseil d'administration

Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Le Président, André ACCARY	Aline GRUET	Le 1er Vice-Président Jean-Claude BÉCOUSSE	Élisabeth ROBLOT	La 2 ^{ème} Vice-Présidente Dominique LANOISELET	Jean-Vianney GUIGUE	Le 3 ^{ème} Vice-Président Jean-François COGNARD	Hervé CARREAU
Marie-Claude BARNAY	Alain BALLOT	Colette BELTJENS	Michel DUVERNOIS	Pierre BERTHIER	Mathilde CHALUMEAU	Roland BERTIN	
François BONNETAIN	Alain GAILLARD	Frédéric BOUCHET	Isabelle BAJARD	Frédéric BROCHOT	Sébastien MARTIN	Raymond BURDIN	Carine LALANNE
Frédéric CANNARD	Jean-Christophe DESCIEUX	Claude CANNET	Florence PLISSONNIER	Carole CHENUET	Catherine AMIOT	Thierry DESTOURS	Lionel DUPARAY
Jean-Michel DESMARD	Marie-France MAUNY	Patrick DESROCHES	Nathalie DAMY	Violaine GILLET	Didier RÉTY	Jean-Paul LUARD	Dominique COMMEAU
Jean-Louis MARTIN	Didier VERJUX	Dominique MELIN	Cécile MARTELIN	Alain PHILIBERT	Élisabeth LÉMONON	Virginie PROST	Jean PIEBOURG
Christine ROBIN	Géraldine AURAY						

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le - 5 NOV. 2024 et de la publication le

- 6 NOV. 2024

Pour le président et par délégation
 la sous-direction des fonctions transversales

Mélanie GACHEL